

Historique de l'Enquête sur les voyages des Canadiens (Extrait de Statistique Canada, no 87-212 au catalogue – Enquête sur les voyages des Canadiens, 2003)

L'Enquête sur les voyages des Canadiens, menée à titre de supplément de l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA) de Statistique Canada, a été réalisée pour la première fois en 1979, puis tous les deux ans de 1980 à 1996. À partir de 1997, l'enquête est devenue annuelle. L'EVC a été conçue pour déterminer le volume et les caractéristiques des voyages intérieurs de même que les dépenses engagées au cours de ces voyages. On entend par voyage intérieur tout voyage de même jour ou d'une nuit ou plus entrepris par les résidents canadiens vers une destination canadienne située à une distance d'au moins 80 km (aller seulement) du domicile de ces derniers.

De 1980 au premier trimestre de 1992, l'enquête a été réalisée sur une base trimestrielle, c'est-à-dire que les répondants étaient joints au terme de la période de trois mois et devaient se rappeler tous les voyages se terminant au cours de la période visée. Comme il était difficile de se souvenir de tous les voyages se terminant au cours d'une période aussi longue, à compter du deuxième trimestre de 1992, on a réduit la période de référence à un mois alors qu'on joignait le même répondant pour chaque mois du trimestre visé. Cette méthode a entraîné une sous-déclaration des voyages pour le deuxième et le troisième mois du trimestre. Pour améliorer la qualité des données, on a modifié de nouveau la méthode de collecte en 1994 de façon à faire appel à un nouvel échantillon de répondants pour chaque mois. Cette méthode est utilisée depuis. L'amélioration de la méthode de collecte a toutefois produit une rupture des séries chronologiques. Les données de 1980 à 1992 ne sont pas comparables aux données recueillies depuis 1994. En 1996, l'enquête n'a fait l'objet d'aucune modification méthodologique majeure mais divers changements mineurs ont toutefois été apportés. Entres autres, l'EVC a été réalisée pour la première fois en 1996 à l'aide de la technologie de l'interview assistée par ordinateur (IAO). De plus, l'échantillon comprenait deux groupes de renouvellement de l'EPA en 1996, comparativement à un seul groupe en 1994 (certaines provinces ont payé pour des échantillons plus volumineux au cours de la période estivale en 1994). À cause de ces changements mineurs, les données de 1996 ne sont pas comparables avec celles de 1994 et des autres années antérieures.

En 1997, la mise en oeuvre du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) a fait en sorte que l'EVC avait de nouvelles exigences, entres autres, la collecte de données annuelles plus précises au niveau des voyages interprovinciaux. Pour ce faire, la taille de l'échantillon a été augmentée à trois groupes de renouvellement. Les membres d'un groupe de renouvellement ont été interrogés à propos de tous leurs voyages alors que les répondants des deux autres groupes ont été interrogés sur leurs voyages à l'extérieur de la province seulement. Outre la taille de l'échantillon, aucun changement n'a été apporté à l'enquête.

En 1998, quelques changements ont été apportés à l'EVC concernant la taille de l'échantillon et le questionnaire. L'échantillon est redevenu tel qu'il était en 1996. En fait, le questionnaire de l'EVC s'adressait à deux groupes de renouvellement pour toutes les provinces sauf Terre-Neuve-et-Labrador. Suite à une entente avec cette province, les questions de l'EVC ont été posées aux répondants de trois groupes de renouvellement. En ce qui a trait aux modifications faites au questionnaire, elles se rapportaient aux activités ainsi qu'aux types d'hébergement.

À l'été 2000, la méthode de collecte des données de l'EVC a été modifiée. Alors que ces données étaient auparavant recueillies par des intervieweurs travaillant à la maison (méthode décentralisée), la majeure partie de la collecte allait dorénavant être effectuée dans tous les bureaux régionaux de Statistique Canada (méthode centralisée).

Au cours des mois suivants, les niveaux de voyages déclarés sont demeurés plus élevés que ceux obtenus antérieurement dans un environnement décentralisé. Ceci nous a amené à conclure qu'il y avait une certaine sous-estimation attribuable à la décentralisation de la collecte et que par conséquent, il y avait nécessité d'ajuster les données antérieures.

De plus, il a été admis que, lors de la deuxième entrevue d'une personne ou d'un ménage à l'EVC, le répondant peut avoir appris qu'il peut abréger la durée de l'interview en déclarant moins de voyages. Il a été décidé que l'ajustement des données antérieures et la production des données courantes devraient tenir compte de ce phénomène appelé « conditionnement du répondant ».

Au moyen de modèles provinciaux de régression logistique, les données pour les années 1996 et de 1998 à 2001 ont été ajustées dans le cadre du projet « Ajustement historique de l'enquête sur les voyages des Canadiens – 2001 ». Les ajustements apportés ont permis de corriger les données antérieures à la centralisation de façon à indiquer quel aurait été le niveau de voyages si la collecte avait eu lieu dans un environnement centralisé. De plus, les données antérieures ont été corrigées en fonction du phénomène de conditionnement du répondant. Les données recueillies dans un environnement centralisé n'ont toutefois été corrigées qu'en fonction du phénomène de conditionnement. Pour plus de détails au sujet du projet « Ajustement historique de l'enquête sur les voyages des Canadiens – 2001 », veuillez consulter l'édition de 2001 de cette publication.

Au début de 2002, un système de surveillance plus systématique des intervieweurs a été mis sur pied dans les bureaux régionaux. Or, depuis le début de l'année, on avait observé une augmentation importante des estimations de 2002 par rapport à celles de 2001. Bien qu'il y ait une certaine volatilité dans les estimations de l'EVC, les variations étaient trop importantes pour les considérer comme acceptables.

Suite à une analyse exhaustive des données, Statistique Canada a conclu que ce nouveau système de surveillance était en grande partie responsable des augmentations observées en 2002 et que les estimations de 2002 ne pouvaient être comparées à celles des années précédentes. Par conséquent, le projet « Ajustement historique de l'enquête sur les voyages des Canadiens – 2003 » a été mis en œuvre afin d'ajuster à nouveau les données de 1998 à 2001.

Utilisant une méthodologie similaire à celle du projet « Ajustement historique de l'enquête sur les voyages des Canadiens – 2001 », les données de 1998 à 2001 ont été ajustées afin de tenir compte non seulement des effets de la centralisation de la collecte et du conditionnement du répondant, mais aussi de l'effet de la surveillance accrue des intervieweurs.

Par conséquent, les estimations révisées de 1998 à 2001 qui paraissent dans cette publication ont été produites à partir des données ajustées provenant du projet « Ajustement historique de l'enquête sur les voyages des Canadiens – 2003 ». Ces estimations révisées sont comparables à celles de 2002 et de 2003.

Pour de plus amples informations, voir « Ajustement historique de l'enquête sur les voyages des Canadiens – 2003 » en annexe.